

Paris, le 10 juillet 2017

Réf: BB/JCD/AD2017

Direction Technique Nationale Pôle Haut Niveau Tél. 01.53.94.50.34

CIRCULAIRE DE SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS RIVA DEL GARDA (ITALIE) – 26 NOVEMBRE AU 03 DECEMBRE 2017

Les championnats du Monde juniors sont une étape maintenant traditionnelle dans le parcours de l'excellence sportive de nos jeunes athlètes.

Cette épreuve est la compétition majeure du calendrier mondial de la catégorie junior. Les pongistes français seront confrontés au gratin du tennis de table mondial, marqué surtout par les nations asiatiques qui dominent aussi cette catégorie.

Cette année, l'Italie et la ville de Riva Del Garda accueillent cette compétition du 26 novembre au 03 décembre 2017.

Nous revenons à un schéma classique de participation dont la qualification aux championnats du Monde par équipe dépend du résultat (5 premiers) aux championnats d'Europe jeunes 2017 de Guimarães.

Deux étapes pour la qualification :

- les 5 premières équipes des CEJ seront qualifiées par l'ITTF ;
- puis la sélection française interne règles communes aux catégories :
 - 1) les équipes de France seront composées de 4 joueurs (ses) ;
 - 2) tous les joueurs(ses) sélectionné(e)s et remplaçants(es) doivent participer aux stages de préparation auxquels ils seront convoqué(e)s, sauf dérogation du DTN; Le stage terminal aura lieu du 17 au 24 novembre (dates pouvant bouger légèrement en
 - Le stage terminal aura lieu du 17 au 24 novembre (dates pouvant bouger legerement en fonction du départ et des vols pour Riva Del Garda) ;
 - 3) la sélection définitive sera entérinée au plus tard le 15 octobre 2017.

En cas de non qualification d'une ou des deux équipes françaises, les places ITTF pour les individuels sont directement liées au classement mondial des U18, non pourvues par le quota réservé pour la compétition par équipe.

La DTN se réserve le droit de valider l'engagement des joueurs (ses) éligibles par le strict classement ITTF.

« Les critères s'appliquent suivant l'ordre dans lequel ils sont énoncés et peuvent donc ne pas être pris en compte si l'application du critère précédent a rempli le quota de places disponibles ».

CRITERES DE SELECTION POUR L'EQUIPE DE FRANCE FEMININE

à condition d'être dans les 5 premières équipes aux CEJ de Guimarães en juillet 2017 :

- 1) les 2 premières françaises du classement mondial U18 publié en septembre 2017 ;
- 2) la ou les médaillées du tableau de simples juniors des championnats d'Europe jeunes de Guimarães 2017 ;
- 3) la cadette championne d'Europe dans le tableau du simple de sa catégorie aux championnats d'Europe jeunes de Guimarães (juillet 2017) ou la vainqueur du TOP 10 cadettes qui aura lieu à Worcester du 8 au 10 septembre 2017. Si ce sont deux joueuses différentes, le titre de championne d'Europe sera prioritaire.
- Si les critères 1, 2 et 3 sélectionnent au minimum 3 joueuses, seul le critère 5 restera valide. Le tournoi de sélection éventuellement prévu sera annulé;
- 4) si nécessaire, une place lors d'un tournoi de sélection. La DTN se réserve le droit d'inviter les joueuses correspondant à ses choix propres. Ce tournoi aurait lieu les 4 et 5 octobre 2017 à l'INSEP;
- 5) la DTN complétera la sélection par le biais de wild card.

CRITERES DE SELECTION POUR L'EQUIPE DE FRANCE MASCULINE

à condition d'être dans les 5 premières équipes aux CEJ de Guimarães en juillet 2017 :

- 1) le premier français du classement mondial U18 publié en septembre 2017 ;
- 2) le ou les médaillés du tableau simples juniors des championnats d'Europe jeunes de Guimarães en juillet 2017.
- Si les critères 1 et 2 sélectionnent au minimum 3 joueurs, seul le critère 4 restera valide. Le tournoi de sélection initialement prévu sera annulé ;
- 3) si nécessaire, une place lors d'un tournoi de sélection. La DTN se réserve le droit d'inviter les joueurs correspondant à ses choix propres. Ce tournoi aurait lieu les 4 et 5 octobre 2017 à l'INSEP :
- 4) la DTN complétera la sélection par le biais de wild card.

Informations:

Cette circulaire sera diffusée auprès des membres du conseil fédéral de la FFFT, des CTS de la FFTT et les membres du personnel fédéral.

Elle sera publiée sur le site Internet de la FFTT (http://www.fftt.com/site/fftt/ => onglet FFTT=> Documentations=> haut niveau=> convocation et sélections=> circulaires).

Bernard BOUSIGUE DTN par intérim

Christian PALIERNE Président